

CLP – Rôles et obligations

Acteurs (définitions art. 2)	Classer	Étiqueter	Emballer	Notifier	Conserver les informations 10 ans
Fabricant	✓	✓	✓	✓	✓
Importateur	✓	✓	✓	✓	✓
Utilisateur en Aval	✓ / X*	✓	✓	X	✓
Distributeur	X*	✓	✓	X	✓

* Distributeur (art.4.5) et Utilisateur en Aval (4.6) peuvent utiliser la classification reçue en amont par leur fournisseur. Néanmoins, pour l'utilisateur en aval, s'il modifie la composition (formulation par exemple), il doit classer.
 Attention ! Un distributeur ou un utilisateur en aval qui a ses fournisseurs hors Europe est défini comme un importateur.